

Force Ouvrière

Groupe AXA

9 octobre 2006

Par un tour de magie :

70 000 emplois délocalisés dans les 5 ans !?

**FO appelle à une Réunion/Débat le 13 octobre 2006 à 11h
Tour Axa – 19 C – Salle C034 (Réunion payée comme temps de travail)**

Magie :

« Ce qui fait la magie du développement dans les pays ayant aujourd'hui des taux de croissance de l'ordre de 10 % par an, c'est très simple, c'est : le coût du travail, la qualité du système éducatif et la flexibilité des réglementations ».

Conséquence de cette « séduction », de cet « envoûtement » :

« Nous sommes très en avance sur nos concurrents continentaux (en matière de délocalisation – NDLR). Nous avons aussi 300 personnes, pour le moment, au Maroc. **En terme d'emplois délocalisés, l'addition du Maroc, de l'Inde et de la Chine sera proche des 70 000⁽¹⁾ dans moins de cinq ans. Evidemment ce sont des emplois qui disparaissent dans un certain nombre de back offices européens ou nord-américains. Ces emplois qui disparaissent concernent des fonctions de plus en plus qualifiées ».**

⁽¹⁾ Vous avez bien lu soixante dix mille. Ce chiffre est à rapporter aux 90 000 (environ) emplois salariés existants dans le groupe Axa au niveau mondial. Ce chiffre donne en tout état de cause l'ampleur du cataclysme. - NDLR

Avec de tels chiffres et un tel délai, ce n'est pas Ambition 2012, mais Ambition immédiate. Et ce n'est pas avec 1 500 emplois délocalisés en France que l'on atteindra les dizaines de milliers annoncés par le président d'Axa. **A l'évidence la direction d'Axa France ment.**

Force Ouvrière vient de prendre connaissance d'un entretien d'Henri de Castries paru dans le numéro de juillet/Août 2006 d'une revue spécialisée d'où sont extraites les citations ci-dessus.

Pour comprendre, comme le confirmait Monsieur Cyrille de Montgolfier, qu'Ambition 2012 est un projet de société avec un grand « S », il nous a semblé indispensable de publier et de commenter quelques extraits de cet entretien. Force Ouvrière tient à la disposition des salariés qui le souhaitent l'intégralité de ce « grand entretien ».

Tout d'abord, Monsieur Henri de Castries déclare : « La France n'a pas su tirer et prendre en compte les conséquences de 89, je veux parler de 1989. Avec la chute du mur de Berlin (...) en matière économique, instantanément, la donne a été bouleversée d'une façon beaucoup plus profonde que nous ne pouvions le croire ».

Après une explication économiste, il donne quelques éléments de ce « grand bouleversement » en déclarant : « La question n'est pas celle de savoir si nous sommes concurrencés sur les fonctions ou les emplois peu qualifiés. Dans le monde d'aujourd'hui, la problématique est de tirer les conséquences de la baisse du coût du travail qualifié, partout, sauf dans un certain nombre de pays de la « vieille Europe »

continentale ». Il poursuit : « Le prix de revient d'un emploi (d'un diplômé de l'enseignement supérieur- NDLR) à Bangalore est le quart de ce qu'il est en Europe et la qualité de service, qui est le point essentiel, (...) est supérieure ».

Il s'agit là des emplois qualifiés. Mais qu'en est-il des emplois non qualifiés ?

Le Président du directoire d'Axa précise : « Nous avons, évidemment, un gigantesque problème de flexibilité et de coût du travail. Les trente cinq heures et le relèvement du SMIC ont été un double désastre. (...). Dans le secteur privé, avec l'addition de la réduction de la durée du travail et l'augmentation du SMIC, nous avons augmenté le coût du travail non qualifié pour des populations non qualifiées, alors que dans le monde entier le coût du travail qualifié baisse. Nous n'avons pas favorisé l'insertion des jeunes non qualifiés dans le monde du travail. Ils avaient déjà un handicap, le manque de formation, ils en ont un deuxième, leur coût prohibitif ».

Pour ceux qui revendiqueraient encore des augmentations pour les bas salaires, Monsieur Henri de Castries leur indique clairement que la baisse du coût du travail qualifié doit automatiquement entraîner la chute de celui des emplois non qualifiés.

Car, pour Monsieur Henri de Castries, un salaire au niveau du SMIC est prohibitif.

De qui se moque-t-il lui qui, à en croire le journal « Marianne », perçoit annuellement l'équivalent de 670 années du salaire d'un SMICARD.

Baisse de tous les salaires, allongement de la durée de travail et développement de la misère qui en découle tel est l'avenir que nous propose cet alchimiste d'Henri de Castries.

Et, pour le cas où nous considérerions qu'il s'agit d'un mauvais moment a passé, il précise qu'il « *serait criminel de ne pas essayer, en permanence, de baisser nos coûts tout en améliorant la qualité de nos produits* ».

Avec un tel raisonnement, avec cette spirale infernale de la réduction des coûts, Ambition 2012 aura très certainement une suite... avant 2012.

Pourquoi serions-nous dans une telle situation ?

Monseigneur Henri de Castries, nous en donne son explication : « *D'abord parce que, au nom des lumières, des acquis de la révolution française, des acquis sociaux... nous récusons encore le modèle dans lequel le monde se développe. (...) Le monde vit aujourd'hui selon un modèle d'économie marchande plus ou moins bien tempéré par la démocratie* ».

Ainsi donc, pour Monseigneur de Castries, les coupables sont Voltaire, Montesquieu, d'Alembert, Diderot, Rousseau..., la révolution française et les acquis sociaux. En un mot les responsables ce sont : la démocratie, l'instruction publique, la république, la laïcité, le suffrage universel, la Sécurité Sociale, les régimes de retraite par répartition, le Code du Travail, bref, tout ce qui, jusqu'à ces dernières années, a été l'expression du progrès de l'humanité.

Toute chose qui, pour Monseigneur Henri de Castries doit disparaître... très certainement par un tour de magie... de tragédie noire.

Monseigneur Henri de Castries ne serait-il pas un revanchard de 89, de 1789 ?

Quel rôle pour l'Etat ?

Le Président du directoire d'Axa en donne sa vision : « *les entreprises ont de plus en plus de liberté de manœuvre et le rôle des Etats se résume principalement à rendre leurs territoires plus ou moins attractifs. Prenons un exemple. Les Etats sont des champs et ils peuvent décider de mettre plus ou moins d'engrais sur la terre. Ceux qui vont décider dans quel champ les graines seront semées, ce sont de moins en moins les Etats et de plus en plus les entreprises* ». Et pour le cas où nous n'aurions pas compris il précise : « *Il vaut beaucoup mieux créer une fertilité*

supplémentaire en faisant baisser le poids des prélèvements... ».

Le choix du « champ » est-il un hasard ? La propriété foncière n'était-elle pas la base économique et politique de la féodalité !

Ainsi, Monseigneur de Castries, assigne à l'Etat le seul rôle de détruire tous les acquis sociaux afin de rendre fertile, pour une poignée d'individus, le « site » France.

Mais, si comme cela a déjà commencé, ce sont les entreprises qui gouvernent et non plus les Etats c'en est bien fini de la démocratie.

C'est le retour du servage, c'est le retour à une forme nouvelle de féodalité.

Il n'est donc pas neutre que Monsieur Henri de Castries ait donné ce « grand entretien » à la revue « Défense » organe de l'Institut des Hautes Etudes de Défense nationale (IHEDN).

Mais, sachant que cette politique de réduction drastique des coûts salariaux (salaires, locaux, SS, retraite...) est source d'explosions sociales, Monsieur Henri de Castries entend la faire prendre en charge par les organisations syndicales à travers la mise en place d'un accord de méthode d'accompagnement d'Ambition 2012.

Comme nous l'avons écrit avec la CGT, ce projet de destruction des acquis sociaux n'est ni amendable ni négociable. Il doit être combattu.

Mais aujourd'hui, des questions se posent :

- **Peut-on combattre les délocalisations, sans combattre les externalisations qui en sont le prélude ?**
- **Peut-on combattre les délocalisations en acceptant la fermeture de sites permettant ces mêmes délocalisations ?**
- **Peut-on combattre les délocalisations sans combattre pour l'embauche en CDI dans tous les services en surcharge d'activité ?**
- **Peut-on combattre les délocalisations sans combattre pour l'embauche en CDI en remplacement de tous les départs ?**

Pour Force Ouvrière la réponse est catégoriquement NON !

Comme nous l'avons écrit dans une lettre commune avec la CGT aux autres organisations syndicales, le volet social du projet Ambition 2012 doit être purement et simplement retiré.

Force Ouvrière continue son combat pour que l'unité se réalise contre le projet Ambition 2012.